

DANS  
LES LABOS**LA DENT CAFTEUSE**

Des chercheurs de l'université Tufts, dans le Massachusetts (États-Unis), ont élaboré un capteur miniature à coller sur une dent. Sa mission, analyser la composition des aliments ingérés.

**LE PROCÉDÉ**

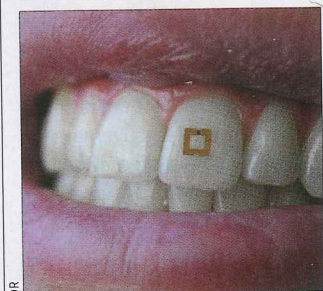
L'objet, un carré de 2 mm de côté, se compose de trois couches d'un film polymère, celle du centre étant bio-réactive. Quand elle entre en contact avec du sel, du glucose ou de l'éthanol, sa structure électrique se trouve modifiée. Les données sont alors transmises par une technologie RFID (sans fil) à un appareil qui collecte et affiche les données.

**L'USAGE**

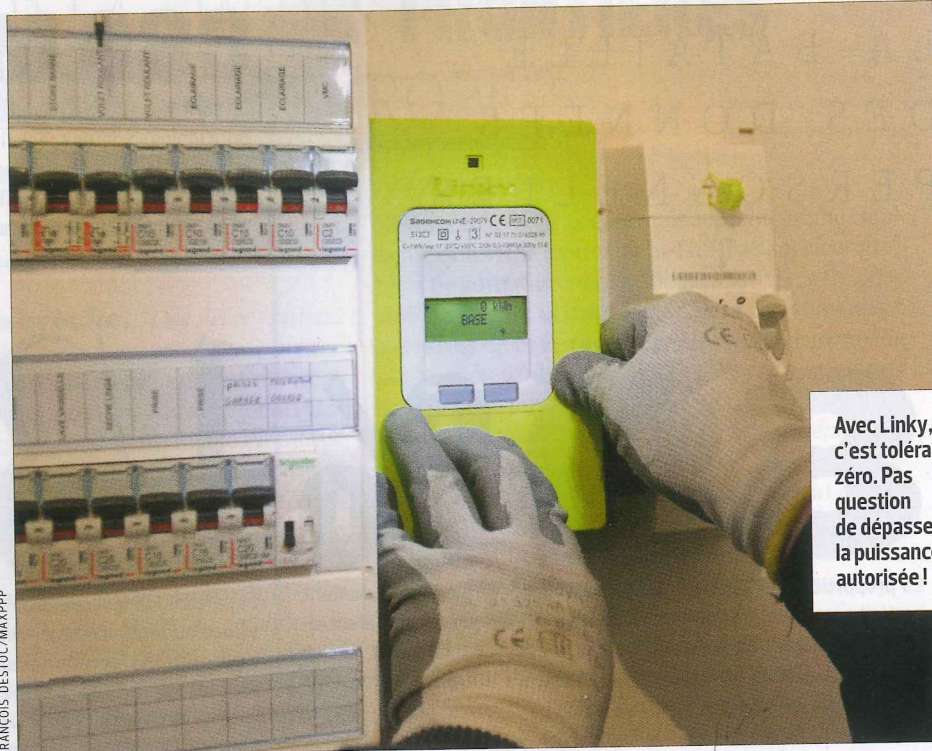
Communiquant avec une appli mobile, ce capteur autorise le suivi de l'alimentation d'une personne en temps réel. Une fonction utile pour ceux qui doivent surveiller leur régime. Il peut aussi changer de couleur lorsqu'il repère un élément donné.

**LES PERSPECTIVES**

Conçue aujourd'hui pour réagir à trois nutriments (sel, sucre et alcool éthylique), la couche centrale, une fois modifiée, serait capable de détecter la présence d'autres substances chimiques. Les allergènes, par exemple.



DR



FRANÇOIS DESTOC/MAXPPP

Avec Linky, c'est tolérance zéro. Pas question de dépasser la puissance autorisée !

**LINKY FAIT PÉTER LES PLOMBS**

**Histoire de watts.** Certains de nos lecteurs se plaignent de coupures de courant répétées depuis l'installation de leur compteur Linky. La raison tient au mode de fonctionnement de ce nouveau boîtier. Dans un foyer, la quantité maximale d'électricité consommable est définie au moment du contrat avec le fournisseur. Dans deux tiers des cas, cette puissance se monte à 6 kilovolt-ampères. L'on peut donc soutirer à un instant donné un maximum de 6 000 watts – un radiateur électrique en consomme jusqu'à 3 000, une télé 250 et une lampe 25. Lorsque ce seuil est dépassé, les plombs sautent... Enfin, en théorie. Car en pratique, les anciens disjoncteurs étaient bien plus tolérants que celui intégré à Linky. "Dans le cas d'un abonnement à 6 kilovoltampères, le disjoncteur d'un vieux compteur est calibré sur une intensité de 30 ampères", nous explique un militant anti-Linky du collectif Chartres de Bretagne. Sachant que la puissance est le produit

de l'intensité et de la tension (230 volts en France), ces compteurs absorbent donc une puissance égale à 30 fois 230, soit 6 900 voltampères. La différence avec Linky, c'est que son disjoncteur n'est plus calibré sur l'intensité du courant, mais sur la puissance dite apparente. Il se déclenche pile-poil à 6 000 voltampères... soit 15 % de moins que la puissance absorbée par un compteur traditionnel. Les opposants à Linky dénoncent une arnaque pour forcer les clients à souscrire un abonnement de 9 kilovoltampères, plus cher. Enedis, le gestionnaire du réseau, dément. "Au contraire, c'est la preuve que ce compteur est plus fiable que l'ancien, s'agace Bernard Lassus, le directeur du programme Linky. Si les consommateurs étaient aussi mécontents que le prétend l'article de Olnet Magazine [n° 883, p. 32], le taux de réclamations ne plafonnerait pas à 0,6 %." On vous avait bien dit qu'il y avait de la tension dans l'air... **STEPHANE BARGE**